

# ADHÉSION CORPORATIVE – ANNÉE 2019



Catégorie	Frais	Privilèges et responsabilités		
<b>Option 1</b> (avec droit de vote)	Droit d'entrée	11 500	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La personne désignée a les mêmes privilèges qu'un membre à part entière.</li> <li>• Les frais ainsi que le minimum à dépenser à la salle à manger sont les mêmes qu'un membre de 36 ans et plus.</li> <li>• Le droit de vote attribué à la corporation est exercé par le membre désigné par la corporation.</li> <li>• La corporation est sujette à toute cotisation d'immobilisation complète votée par l'assemblée générale.</li> <li>• La corporation possède un titre de propriété du Club.</li> <li>• Le membre désigné par la corporation peut demander l'adhésion de sa   son conjoint(e) ou de ses enfants au même titre qu'un membre à part entière.</li> </ul>	
	Cotisation annuelle	5 925		
Plan Mill River	150			
Cotisation d'immobilisations	570			
Autres* (Golf Québec, trou d'un coup, fonds junior)	66			
Consommation minimum (bar et salle à manger)	900			
Frais de transfert	2 500			
L'adhésion corporative option 1 offre la possibilité de transférer les privilèges de jeu à un autre employé avec paiement d'un frais de transfert. Après toute période de trois ans consécutifs sans transfert, la corporation bénéficie d'un transfert gratuit.				
<b>Option 2</b> (sans droit de vote)	Droit d'entrée	11 500		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abonnement annuel avec privilèges de jeu pour deux employés désignés avant le début de la saison.</li> <li>• La corporation désigne un membre principal et un membre secondaire. Ils ont les mêmes privilèges qu'un membre à part entière sauf que le membre secondaire ne peut pas jouer le matin du samedi, dimanche et jour férié.</li> <li>• Aucun privilège d'adhésion pour la conjointe ou les enfants.</li> </ul>
	Cotisation annuelle	9 995		
	Plan Mill River	200		
	Cotisation d'immobilisations	570		
	Consommation minimum par personne désignée (bar et salle à manger)	1 000		
	Frais d'invités minimums pour la corporation	1 500		
	Autres* (Golf Québec, trou d'un coup, fonds junior)	66		
Le club garantit l'adhésion de la corporation pour un minimum de 5 ans.				
<b>Option 3</b> (sans droit de vote)	Droit d'entrée	11 500	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abonnement annuel avec privilèges de jeu pour deux, trois ou quatre employés désignés avant le début de la saison.</li> <li>• Les privilèges de jeu représentent 40 rondes de golf pour les deux, trois ou quatre membres, 40 rondes pour des invité(e)s et 40 demi-voiturettes électriques. Lorsque tous les droits de jeu et voiturettes ont été utilisés, d'autres peuvent être achetés au prix courant.</li> <li>• 40 parties de golf supplémentaires + 40 demi-voiturettes peuvent être achetées au coût de 3 200 \$ + taxes. 20 parties de golf supplémentaires + 20 demi-voiturettes peuvent être achetées au coût de 1 800 \$ + taxes.</li> <li>• Les membres secondaires désignés ne peuvent pas jouer au golf le matin les samedis, dimanches et jours fériés.</li> <li>• Aucun privilège d'adhésion pour la conjointe ou les enfants.</li> </ul>	
	Frais - rondes de golf et voiturettes	9 600		
	Plan Mill River	250		
	Cotisation d'immobilisations	570		
	Consommation minimum pour la Corporation (bar et salle à manger)	2 000		
	Autres* (Golf Québec, trou d'un coup, fonds junior)	66		
	Le club garantit l'adhésion de la corporation pour un minimum de 5 ans.			

\* Tarif par personne désignée.

(Taxes en sus)

Le membre corporatif bénéficie de tous les services du Club dont les facilités de pratique, les vestiaires et l'entreposage des bâtons de golf.

**CLUB DE GOLF PINEGROVE INC.**

200, avenue des Pins · Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2W 2J6 · 450.658.1791 · www.golfpinegrove.ca